

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 23 mai 2020

2020/023

Date de convocation : 18 05 2020  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de procurations : 01  
Votes pour : 11  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET : Indemnité Maire et Adjoint**

Cette délibération annule et remplace la Délibération N° 013/2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

**Présents :** BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – GUYOMARD S – LOUVET M – RAMOS C – RICHOUD – SAMRAY C – SANDRES M.

**Absent excusé :** FAURE R (Procuration à Gauvrit Jc).

Monsieur BONNES Florian a été élu secrétaire de séance.

Suite à l'installation du Conseil Municipal, de l'élection d'un Maire et de deux adjoints, Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les indemnités de ceux-ci sont calculées en fonction de l'indice Brut terminal de la Fonction Publique.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord afin que les indemnités de Monsieur le Maire et de ses deux adjoints soient calculées en fonction des indices ci-après :

25.5 % de l'indice Brut terminal de la Fonction Publique pour le Maire,

4.95 % de l'indice Brut terminal de la Fonction Publique pour chaque adjoint.

Ainsi fait et délibéré, les, jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE

04 JUIN 2020



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous Préfecture le  
Et notification du

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS

	COMMUNE DE : TREZIERES						
	Elus Municipaux				Délégué EPCI ( Syndicat, Intercommunalité)		TOTAL INDEMNITE BRUTE
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) +(3)	(5)	(6)	
% indice 1027	indemnité de fonction brut mensuel	majoration	Total	% indice 1027	indemnité de fonction brut mensuel		
<b>Le maire :</b>							
Mr GAUVRIT Jean Christophe	25,50%	991		991			991
<b>Les adjoints :</b>							
Mme CHIVA Nadine	4,95%	192,52		192,52			192,52
Mr LOUVET Marc	4,95%	192,52		192,52			192,52
<b>Les conseillers délégués :</b>							
<b>TOTAUX</b>	0,354	1376,04		1376,04			1376,04

(3) majoration pour commune touristique ou chef lieux de cantons etc.. autres cas voir CGCT L 2123-22

